

TITRE PROFESSIONNEL - Assistant chef de chantier gros oeuvre (BAC)

Ce programme de formation vise à certifier les compétences opérationnelles d'un assistant chef de chantier gros oeuvre

Durée estimée : 300 heures

Durée estimée hebdomadaire : 12 à 15 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Demandeur d'emploi
- Salarié en poste
- Reconversion professionnelle
- travailleur indépendant

Prérequis

- Titulaire d'un CAP ou BEP

Accessibilité

- Entrées tous les 3 mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant
- Un délai de 15 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription.
- Dans ce délai, le stagiaire doit entre autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation à la référente handicap Madame Cécilia Guibergia afin d'obtenir des adaptations à votre parcours de formation ou à vos étapes d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire de la certification doit être capable de :

- Organiser les travaux du gros œuvre
- Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes
- Animer les équipes de production gros œuvre

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

Présentation du centre de formation

BLOC 1 : Organiser les travaux du gros œuvre

o Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux

- Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
- Identifier les principes d'éco construction.
- Vérifier la cotation des divers plans d'exécution.
- Identifier les points singuliers.
- Exploiter la maquette numérique BIM.
- Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
- Assurer le classement administratif des documents du chantier.
- Gérer les registres obligatoires.
- Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité relatives aux chantiers de bâtiment.
- Connaissance de la technologie du Bâtiment (techniques et méthodes d'exécution du gros œuvre).
- Connaissance de la composition d'un dossier de chantier.
- Connaissance de la structure et du contenu des différentes pièces écrites des marchés publics, privés.
- Connaissance des principes de l'installation d'un chantier de bâtiment à faibles nuisances.

o Exploiter les plannings de travaux du chantier

- Déterminer une courbe de main-d'œuvre.
- Anticiper les dates d'utilisation des matériels et matériaux.
- Calculer les temps de saturation de la grue.
- Prévoir les contrôles qualité.
- Ajuster un planning (intégrer les aléas).



- Adopter une démarche méthodique, précise dans son organisation.
- Confronter ses propres points de vue avec son responsable.
- Solliciter les autres corps d'état du chantier, la sous-traitance et les fournisseurs.
- Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.
- Connaissance des principes de planification.
 - Réceptionner les approvisionnements du chantier
- Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...).
- Utiliser les outils bureautiques (intranet, tableur, logiciel de gestion du matériel).
- Faire stocker dans les conditions de bonnes sauvegardes.
- Calculer des quantités d'ouvrages.
- Calculer des quantités de matériaux.
- Établir l'état des stocks.
- Appliquer les procédures de livraisons et de stockage du chantier.
- Appliquer la procédure de traitement des déchets.
- Vérifier les besoins de main-d'œuvre.
- Animer les réceptions.
- Connaissance des procédures internes à l'entreprise.
- Connaissance des matériaux traditionnels du gros œuvre.

BLOC 2 :Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes

○ Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre

- Réaliser un calepinage.
- Exploiter une fiche technique.
- Exploiter une fiche de données de sécurité.
- Appliquer les règles du DTU.
- Adopte une démarche méthodique et précise dans son organisation.
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.
- Prendre des décisions de manière concertée.
- Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.
- Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
- Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.
- Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.
- Connaissance des règles de base du dessin technique du bâtiment.
- Connaissance des caractéristiques du matériel nécessaire pour la mise en œuvre.
- Connaissance des principes généraux de la technologie du gros œuvre.

○ Implanter et tracer les ouvrages du chantier

- Maîtriser les calculs professionnels : bases de la trigonométrie, géométrie, nivellement et algèbre.
- Utiliser les appareils de mesures et relevés : laser, théodolite, niveau de chantier et équerre optique.
- Extraire des plans topographiques, d'architecte et d'exécution les informations nécessaires aux implantations.
- Effectuer les contrôles d'alignements, d'aplombs de niveaux et d'équerrage.
- Contrôler l'application des consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
- Sécuriser et protéger les implantations.
- Expliquer et faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
- Connaissance des différents types de plans (situation, masse).
- Connaissance des tolérances admissibles dans le bâtiment.

○ Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier

- Calculer des quantités d'ouvrage
- Savoir utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...).
- Renseigner un rapport de chantier.
- Suivre l'intervention des équipes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Utiliser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise.
- Réaliser des relevés d'exécution.
- Rendre compte de l'avancement oralement.
- Rendre compte de l'avancement par écrit.
- Communiquer avec les équipes et avec son supérieur hiérarchique.
- Connaissance des tolérances dimensionnelles admises dans le bâtiment.



BLOC 3 : Animer les équipes de production gros œuvre

o Transmettre les consignes aux équipes

- Analyser et prendre en considération les attentes et demandes de ses interlocuteurs (implicites et explicites).
- Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive...).
- Utiliser les technologies de communication (internet, mails, outils et plateforme de communication).
- Faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Instaurer un climat de confiance et de neutralité.
- Faire preuve de loyauté envers l'entreprise et les équipes, porter la culture de l'entreprise.
- Impulser et entretenir la motivation des équipes.
- Fédérer le collectif autour des principes de l'éco construction.
- Faire adhérer les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels à la démarche qualité.
- Intégrer un nouvel embauché.
- Organiser et animer les réunions avec les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels.
- Adopter une posture d'écoute et de bienveillance.
- Gérer les conflits et les relations interpersonnelles dans une équipe gros œuvre.
- Prendre la parole devant un groupe.
- Connaissances des fondamentaux des techniques de communication orale et écrite.
- Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations.
- Connaissances de base sur les modes de fonctionnement individuels et collectifs.
- Connaissances de base de la convention collective des ouvriers et des ETAM du bâtiment.
- Connaissances élémentaires de la réglementation en vigueur en matière de sécurité sur les chantiers.
- Connaissance de la structure de l'entreprise et de son organisation.

o Rendre compte de l'activité des équipes au chef de chantier

- Rédiger des documents techniques (compte-rendu, note...).
- Réaliser les % d'avancement.
- Etablir des ratios de main-d'œuvre.
- Etablir les relevés des ouvrages réalisés mensuellement.
- Etablir l'état mensuel des stocks.
- Vérifier les estimations des budgets "main-d'œuvre".
- Proposer les mesures qui limitent les consommations d'eau et d'énergie pour la réalisation de l'ouvrage.
- Renseigner les rapports d'activité journalière.
- Rassembler et transmettre au responsable de chantier les bordereaux de livraison.
- Faire preuve de rigueur et d'organisation dans l'action de communication (respect des contenus, du timing, de l'ordre du jour...).
- Faire preuve de loyauté, d'intégrité et de fiabilité dans les valeurs et intérêts de l'entreprise.
- Ecouter et reformuler les demandes.
- Analyser et prendre en considération les attentes et demandes (implicites et explicites) de ses interlocuteurs.
- Faire preuve d'adaptabilité et d'aisance relationnelle.
- Adopter une attitude bienveillante.
- Gérer ses émotions et démontrer une maîtrise de soi.
- Appréhender les limites de sa délégation.
- Connaissances de base des types de communication adaptés à son interlocuteur (institutionnelle, médias, technique...).

ORGANISATION

Equipe pédagogique

Mme Cécilia GUIBERGIA, présidente de isf concept et référente handicap

Mme Joanna CRAMER, psychologue du travail diplômée

, formatrice référente en attente d'affectation

Mr Stéphane PALMIER, coach professionnel

ISF CONCEPT INSTITUT

84 rue Maurice BÉjart
34080 Montpellier
Email: contact.isfconcept@gmail.com
Tel: 04 22 84 04 94



Contacts

- Directrice du centre de formation et référente handicap : contact.isfconcept@gmail.com
- Service pédagogique : service.formation.isfconcept@gmail.com
- Formatrice référente : en attente d'affectation
- Psychologue du travail diplômée : joanna@joannacramer.fr
- Coach professionnel : stephanepalmier@orange.fr
- Secrétariat général : 04 22 84 04 94
- Assistance disponible par mail à ad.isfconcept@gmail.com du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale: 24h)

Moyens pédagogiques et techniques de mise en oeuvre

- Suivi par un coach professionnel
- Entretien téléphonique avec un psychologue du travail pour la validation des compétences acquises
- Formatrice référente dédiée et disponible par téléphone et email à service.formation.isfconcept@gmail.com ou au 04 22 84 04 94 (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h)
- Enregistrements vidéos puis analyse
- Visionnage de vidéos et études de cas écrits
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Plateforme d'apprentissage à distance disponible 7j/7 et 24h/24

Dispositif de suivi de l'exécution de la formation et d'évaluation des résultats de la formation

- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et la formatrice référente
- Entretiens téléphoniques avec un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur
- Relevés de connexion à la plateforme elearning

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : suivi des connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter, stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel) et rédaction d'un mémoire synthétique (obligatoire)
- Entretien téléphonique avec notre coach professionnel et psychologue du travail

- Récapitulatif des examens et évaluations :

Examen final : se référer au REAC

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier | 07 h 00 min | Cette mise en situation comprend deux phases. A partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment : 1re phase, durée 02h00 : Le candidat s'approprie le dossier du projet de réalisation, 2de phase, durée 05h00 : Le candidat répond par écrits aux questions portant sur le dossier du projet de réalisation. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |

| | | | |
|--|--|-------------|--|
| Entretien technique | Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier Transmettre les consignes aux équipes Rendre compte de l'activité des équipes au chef de chantier | 00 30min | L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Le candidat et le jury disposent de 15 minutes pour se préparer à l'entretien : - le candidat consulte son dossier technique qui lui est restitué ; - le jury consulte les notes prises lors de l'évaluation du dossier technique. Le jury dispose d'un guide d'entretien et des consignes relatives à la conduite de l'entretien. Pendant 10 minutes, le candidat présente au jury les travaux qui composent le dossier technique. Pendant 20 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet des compétences « Analyser une demande de services à la personne, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée » et « Organiser et coordonner la prestation de service au domicile ». Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet des compétences « Recruter des intervenants et accompagner leur intégration » et « Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants ». Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de la compétence « Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile ». |
| Questionnaire professionnel | Sans objet | | Sans objet |
| Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| Entretien final | | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 07 h 50 min | |

Validation de l'ensemble des blocs de compétences, pas de validation individuelle des blocs.

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 3 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Modalités d'obtention : obtention par validation de la certification.

Documents délivrés à l'issue de la formation: parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail), copie du livret de suivi de formation, attestation de réussite et de compétences et un certificat de réalisation.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

- . Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Bac+2
- . Possibilité d'intégration un niveau Bac+3
- . Les débouchés du métier :
Assistant chef de chantier gros œuvre
Commis de chantier
Niveau C de la convention collective du bâtiment ETAM

Indicateurs de résultats : pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés